

Des bobologues à la fac

Pour se renflouer, les facs de médecine enseignent de drôles de thérapies...

AL'UNIVERSITÉ de Metz, on peut se former à la psychothérapie EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing), censée soigner les traumatismes enfouis par de simples mouvements des yeux. Mais il faut déboursier 3 200 euros, pour 145 heures de cours en deux ans, afin de décrocher le diplôme de « psychothérapeute EMDR, psychotraumatologue et compléments psychopathologies ».

A Limoges, la « méditation de pleine conscience » rapproche « bouddhisme et sciences de la nature », et prône « une familiarisation intérieure avec le lien corps-esprit ». Tarif : 1 845 euros pour 95 heures de cours, et le diplôme en prime. A Rennes, il y a la programmation neurolinguistique ; à Lyon-I, la gestalt-thérapie ; à Papeete, la réflexothérapie plantaire, ces drôles de massages des pieds chers à Georges Tron. Un diplôme en huiles essentielles thérapeutiques ? Voir les facs de Dijon, Lyon-I, Paris-XI, Tours, Nancy,

Besançon, Strasbourg, etc. Quant à la naturothérapie, les cours ont disparu à Paris-XIII, pour réapparaître à l'université catholique de Guingamp, sous contrat avec l'Etat, moyennant 2 200 euros en formation initiale ou 3 220 euros en formation continue.

Le massage des pieds coûte un bras

Régulièrement diagnostiquée comme malade de quelque chose, l'université française a de la ressource pour se soigner. Les thérapies les plus aléatoires prétendant lier corps et âme y sont enseignées dans de discrets DU, diplômes universitaires, lesquels sont payants et sans véritable assise scientifique : il n'est pas prouvé qu'elles guérissent un peu, beaucoup, passionnément ou pas du tout.

Tout cela a fini par énerver une douzaine de sommités médicales et scientifiques. Autour

du président de la Ligue des droits de l'homme, le Prix Nobel de Chimie Jean-Marie Lehn, le président de la commission médicale de l'APHP, un membre de l'Académie nationale de médecine, l'ancien doyen de la faculté de médecine de Necker, les présidents de la Ligue de l'enseignement et de la Ligue contre le cancer, qui, le 3 mars, se sont fendus d'un courrier pour alerter les ministres de la Santé et de l'Éducation nationale. Lesquels n'ont ni bronché ni répondu poliment. Et ont aussi snobé la relance, en mai, du président de la Ligue des droits de l'homme, restée pareillement lettre morte.

« Des facultés de médecine enseignent et légitiment des approches irrationnelles, écrivent-ils. Les mouvements reposant sur l'irrationnel et l'ésotérisme sont en recherche de légitimité. L'université française leur ouvre aujourd'hui ses portes. » Et de réclamer la suppression de ces « diplômes universitaires se rapportant au domaine médical, mis

en place localement, et donc sans évaluation nationale ».

Il faut dire que la liste de ces 90 DU, dont les deux tiers sont obtenus dans des facs de médecine, a de quoi impressionner : elle couvre la carte de France, outre-mer compris. Pourquoi pareil succès ? Parce que cette réorientation marketing constitue une planche de salut pour les universités, devenues autonomes depuis la loi Pécresse et désormais à la recherche de tous les moyens pour combler leurs déficits. S'ouvrir en grand au catalogue de pseudo-thérapies dites « pratiques de soins non conventionnelles » par la Miviludes (qui traque les dérives sectaires dans la santé), ça rapporte !

En Belgique, le ménage a été fait. Depuis janvier 2013, pour « protéger le patient », les doyens de 10 facs de médecine refusent d'enseigner « ce qui n'a pas été montré par la science ». Ah ! ces Belges, quels indécrottables cartésiens...

Pr C.